RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE
TROISIÈME TRIMESTRE 2026

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE **2**

SECTEURS D'ACTIVITÉS **2**

FAIT SAILLANT DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2026 **3**

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS **3**

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS **4**

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS **7**

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE **14**

INFORMATIONS ADDITIONNELLES **17**

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES **20**

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2026 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2026 et 2025 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2026. Tous les montants sont en dollars canadiens.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).

- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de sous-titrage (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.

- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.

- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** »), inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléséries destinés au marché mondial.

FAIT SAILLANT DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2026

- Le 3 septembre 2026, la Société a annoncé que TVA Sports et TVA Sports Direct diffuseront simultanément les matchs de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») selon la nouvelle entente de sous-licence conclue par QMI avec Rogers Communications pour un nouveau cycle de diffusion de 12 ans dès la saison 2026-2027. TVA Sports consolide ainsi son rôle de diffuseur francophone officiel de la LNH en vertu de cette entente, laquelle inclut jusqu'à 350 matchs de la LNH en saison régulière, 32 matchs des Canadiens de Montréal en saison régulière, 22 matchs des Sénateurs d'Ottawa, l'entièreté des matchs des Canadiens de Montréal en séries éliminatoires, 6 des 8 affrontements en première ronde, et 3 des 4 affrontements en deuxième ronde des séries éliminatoires ainsi que l'exclusivité des matchs des finales d'association et de la finale de la Coupe Stanley. Cette entente inclut également d'autres événements spéciaux de la LNH. En plus de TVA Sports, la plateforme illico+ de Vidéotron s'ajoutera à l'écosystème de diffusion dans une perspective de multiplication des plateformes de diffusion.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les (revenus) frais financiers, les frais de restructuration et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1
Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2026	2025	**2026**	2025
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télédiffusion	**27 338 $**	16 974 $	**48 964 $**	(511) $
Services cinématographiques et audiovisuels	**4 491**	1 377	**4 627**	3 691
Magazines	**780**	707	**1 392**	1 174
Production et distribution	**134**	(491)	**(80)**	(3 333)
Éléments intersectoriels	**88**	(67)	**245**	(1 261)
	32 831	18 500	**55 148**	(240)
Amortissement	**4 387**	5 551	**13 373**	15 203
(Revenus) frais financiers	**(639)**	426	**(1 453)**	1 665
Frais de restructuration et autres	**673**	1 367	**2 866**	5 979
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	**7 416**	2 910	**10 661**	(5 999)
Part de la perte dans des sociétés associées	**320**	234	**113**	2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**20 674 $**	8 012 $	**29 588 $**	(17 090) $

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025

Revenus de 109 250 000 $, en hausse de 3 058 000 $ (2,9 %).

- Augmentation dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (3 947 000 $ ou 30,5 % des revenus du secteur) ainsi que Télédiffusion (29 000 $).

- Diminution dans les secteurs Production et distribution (1 613 000 $ ou -60,6 %) ainsi que Magazines (42 000 $ ou -0,6 %).

BAIIA ajusté de 32 831 000 $, en hausse de 14 331 000 $ (77,5 %).

- Écart favorable dans tous les secteurs, soit Télédiffusion (10 364 000 $ ou 61,1 % du BAIIA ajusté du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (3 114 000 $), Production et distribution (625 000 $) ainsi que Magazines (73 000 $ ou 10,3 %).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 20 674 000 $ (0,48 $ par action de base), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 8 012 000 $ (0,19 $ par action de base) pour la même période de 2025. Cet écart favorable de 12 662 000 $ (0,29 $ par action de base) s'explique essentiellement par :

- la hausse de 14 331 000 $ du BAIIA ajusté;

- l'écart favorable de 1 164 000 $ au niveau de la charge d'amortissement; et

- l'écart favorable de 1 065 000 $ au niveau des (revenus) frais financiers;

partiellement contrebalancés par :

- l'écart défavorable de 4 506 000 $ au niveau des impôts sur le bénéfice.

Charge d'amortissement de 4 387 000 $, soit une baisse de 1 164 000 $ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs liés aux immeubles, à des équipements techniques ainsi qu'à des équipements destinés à la location complètement amortis. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la hausse de la charge d'amortissement pour des actifs incorporels.

Revenus financiers de 639 000 $, soit un écart favorable de 1 065 000 $ découlant principalement de l'absence de charge d'intérêts sur la dette auprès de la société mère pour le troisième trimestre 2026, en lien avec le remboursement de celle-ci en totalité à la fin de l'exercice 2025 ainsi que de l'augmentation des revenus d'intérêts sur les espèces.

Frais de restructuration et autres de 673 000 $ pour le troisième trimestre de 2026 comparativement à 1 367 000 $ pour la période correspondante de 2025.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2026, la Société a comptabilisé une charge de 1 043 000 $ découlant de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 738 000 $ dans le secteur Télédiffusion, 124 000 $ dans le secteur Magazines, 110 000 $ dans le secteur Production et distribution ainsi que 71 000 $ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (une charge de 1 400 000 $ pour la période correspondante de 2025 dont 1 073 000 $ dans le secteur Télédiffusion, 140 000 $ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, 109 000 $ dans le secteur Production et distribution ainsi que 78 000 $ dans le secteur Magazines).

- Au cours du troisième trimestre 2026, la Société a comptabilisé un gain sur disposition d'immobilisations corporelles de 391 000 $ (121 000 $ pour la période correspondante de 2025).

Impôts sur le bénéfice de 7 416 000 $ (taux d'imposition effectif de 26,1 %) au cours du troisième trimestre 2026, comparativement à des impôts sur le bénéfice de 2 910 000 $ (taux d'imposition effectif de 26,1 %) à la même période de 2025, soit un écart défavorable de 4 506 000 $ qui s'explique principalement par la réalisation d'un bénéfice imposable à des fins fiscales plus élevé par rapport à la période correspondante de 2025. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part de la perte dans des sociétés associées de 320 000 $ au troisième trimestre 2026, comparativement à une part de la perte dans des sociétés associées de 234 000 $ pour le trimestre correspondant de 2025, soit un écart défavorable de 86 000 $ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une société associée dans le domaine de la télévision.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et 2025

Revenus de 370 307 000 $, en hausse de 15 032 000 $ (4,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télédiffusion (15 191 000 $ ou 5,1 % des revenus du secteur) ainsi que Services cinématographiques et audiovisuels (1 804 000 $ ou 4,5 %).

- Diminution dans les secteurs Production et distribution (2 523 000 $ ou -42,6 %) ainsi que Magazines (2 193 000 $ ou -10,0 %).

BAIIA ajusté de 55 148 000 $, soit un écart favorable de 55 388 000 $.

- Écart favorable dans tous les secteurs, soit Télédiffusion (49 475 000 $), Production et distribution (3 253 000 $), Services cinématographiques et audiovisuels (936 000 $ ou 25,4 % du BAIIA ajusté du secteur) ainsi que Magazines (218 000 $ ou 18,6 %).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 29 588 000 $ (0,68 $ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2026, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 17 090 000 $ (-0,40 $ par action de base) pour la même période de 2025. Cet écart favorable de 46 678 000 $ (1,08 $ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart favorable de 55 388 000 $ au niveau du BAIIA ajusté;
- l'écart favorable de 3 118 000 $ au niveau des (revenus) frais financiers; et
- l'écart favorable de 3 113 000 $ au niveau des frais de restructuration et autres;

partiellement contrebalancés par :

- l'écart défavorable de 16 660 000 $ au niveau des impôts sur le bénéfice et du recouvrement d'impôts.

Charge d'amortissement de 13 373 000 $, soit une baisse de 1 830 000 $ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025.

Revenus financiers de 1 453 000 $, soit un écart favorable de 3 118 000 $ expliqué principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025 de même que par la diminution des intérêts sur les obligations locatives.

Frais de restructuration et autres de 2 866 000 $ pour les neuf premiers mois de 2026 comparativement à 5 979 000 $ pour la période correspondante de 2025.

- La Société a enregistré une charge de 3 752 000 $ au cours des neuf premiers mois de 2026 découlant de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 2 983 000 $ dans le secteur Télédiffusion, 458 000 $ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, 195 000 $ dans le secteur Magazines ainsi que 116 000 $ dans le secteur Production et distribution (6 227 000 $ pour la période correspondante de 2025 dont 4 905 000 $ dans le secteur Télédiffusion, 613 000 $ dans le secteur Magazines, 431 000 $ dans le secteur Production et distribution ainsi que 278 000 $ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels).

- Le 1er janvier 2026, la Société a procédé à la vente d'actifs de sa division TVA Films à Québecor Films inc., une filiale de QMI, pour un produit de disposition de 2 000 000 $, plus le montant des passifs assumés dans le cadre de la transaction. Cette transaction a entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 575 000 $.

- Au cours des neuf premiers mois de 2026, la Société a comptabilisé un gain sur disposition d'immobilisations corporelles de 391 000 $ (121 000 $ pour la période correspondante de 2025).

- Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé un gain de 322 000 $ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.

Impôts sur le bénéfice de 10 661 000 $ (taux d'imposition effectif de 26,4 %) pour les neuf premiers mois de 2026, comparativement à un recouvrement d'impôts de 5 999 000 $ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) à la même période de 2025, soit un écart défavorable de 16 660 000 $ qui s'explique principalement par l'incidence de la réalisation d'un bénéfice imposable à des fins fiscales pour les neuf premiers mois de 2026 alors qu'une perte déductible avait été réalisée au cours de la période correspondante de 2025. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part de la perte dans des sociétés associées de 113 000 $ au cours des neuf premiers mois de 2026, comparativement à une part de la perte dans des sociétés associées de 2 000 $ pour la période correspondante de 2025, soit un écart défavorable de 111 000 $ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une société associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025

Revenus de 86 649 000 $, soit une légère augmentation de 29 000 $, principalement attribuable à :

- la hausse de 42,4 % des revenus d'abonnement de TVA Sports, découlant essentiellement de la bonne performance de TVA Sports Direct ainsi que de la conclusion d'une nouvelle entente sur les taux de redevance de la chaîne pour des périodes passées, ayant un impact rétroactif favorable;

contrebalancée en partie par :

- la baisse de 8,8 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement de :
 - la baisse de 6,1 % des revenus publicitaires, bien que les revenus numériques aient augmenté de 5,0 %; et
 - la baisse de 29,1 % des revenus de contenu;
- la baisse de 17,4 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées dont une baisse de 20,7 % pour les chaînes de divertissement, une baisse de 15,4 % pour les chaînes d'information, principalement pour LCN, ainsi qu'une baisse de 15,5 % pour TVA Sports; et
- la baisse de 18,3 % des revenus d'abonnement des chaînes d'information et la baisse de 8,4 % des revenus d'abonnement des chaînes de divertissement découlant principalement d'un ajustement rétroactif favorable non récurrent en lien avec les taux de redevance de celles-ci qui avait été comptabilisé au cours de la période correspondante de 2025.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 2
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2026 vs Troisième trimestre 2025			
	2026	**2025**	**Écart**
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	**23,1**	22,1	1,0
SRC	**11,1**	11,2	-0,1
Noovo	**5,4**	5,7	-0,3
	39,6	39,0	0,6
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	**20,4**	19,1	1,3
Bell Média	**13,7**	15,0	-1,3
Corus	**3,5**	4,4	-0,9
SRC	**7,9**	7,1	0,8
Autres	**5,1**	5,6	-0,5
	50,6	51,2	-0,6
Total chaînes anglophones et autres :	**9,8**	9,8	-
Groupe TVA	**43,5**	41,2	2,3

Source : Numeris - Québec franco, 1er juillet au 30 septembre, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2026, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 2,3 parts par rapport à la période correspondante de 2025, passant de 41,2 parts à 43,5 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 20,4 parts pour le troisième trimestre 2026 comparativement à 19,1 parts pour la même période de 2025, soit une augmentation de 1,3 part. La chaîne d'affaires publiques LCN a connu une croissance importante de 1,2 part découlant, entre autres, de sa couverture de la période électorale provinciale, incluant la diffusion du *Face-à-face 2026*, qui a été le débat des chefs le plus suivi de la campagne, cumulant jusqu'à 1,4 million de personnes toutes plateformes confondues. Elle conserve ainsi le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec, devançant même la chaîne généraliste Noovo. Les chaînes spécialisées de divertissement ont connu une augmentation de leur part de marché de 0,5 part, alors que la chaîne TVA Sports a connu un recul de 0,3 part.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,1 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes et en augmentation de 1,0 part par rapport à la période correspondante de 2025. Avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs, *Chanteurs masqués* s'est classée au 1er rang des émissions les plus regardées au Québec au troisième trimestre 2026, suivie au 3e rang par la quotidienne *Indéfendable*, qui a réuni en moyenne près de 1,3 million de téléspectateurs. À l'échelle canadienne, les deux émissions dominent également leur catégorie : *Chanteurs masqués* comme émission de variétés la plus regardée et *Indéfendable* comme quotidienne la plus suivie.

BAIIA ajusté de 27 338 000 $, soit une variation favorable de 10 364 000 $ (61,1 %), expliquée principalement par :

- l'augmentation de 67,6 % du BAIIA ajusté de TVA Sports découlant principalement de la hausse de ses revenus d'abonnement, telle qu'expliquée ci-dessus, ainsi que de la baisse de 8,1 % de ses charges d'exploitation, notamment au niveau de certains coûts de contenu; et

- l'augmentation de la rentabilité du Réseau TVA provenant de la baisse de 20,1 % de ses charges d'exploitation qui a plus que compensé la baisse de ses revenus. La baisse des charges d'exploitation est principalement liée à des économies au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnel et des coûts liés aux immeubles, ainsi qu'à la comptabilisation du crédit d'impôt visant à soutenir les médias d'information québécois, crédit qui s'applique aux médias audiovisuels à la suite du dernier budget du gouvernement du Québec;

contrebalancées en partie par :

- la diminution de 44,9 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées d'information découlant essentiellement de la baisse de 17,3 % de leurs revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, alors que leurs charges d'exploitation ont diminué de 6,1 %; la chaîne LCN ayant pu également bénéficier du crédit d'impôt visant à soutenir les médias d'information québécois ainsi que d'économies au niveau des coûts de contenu; et

- la diminution de 30,7 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement provenant principalement de la baisse de 11,0 % de leurs revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, alors que leurs charges d'exploitation ont diminué de 6,4 %, notamment au niveau des coûts de contenu.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 80,4 % pour le troisième trimestre 2025 à 68,4 % pour la même période de 2026. Cette baisse provient essentiellement de la diminution des charges d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et 2025

Revenus de 313 400 000 $, soit une augmentation de 15 191 000 $ (5,1 %), principalement attribuable à :

- les augmentations de 66,3 % des revenus publicitaires et de 31,3 % des revenus d'abonnement de TVA Sports découlant essentiellement de la présence des Canadiens de Montréal dans les séries éliminatoires de la LNH, en plus des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 5,3 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement de :
 - la baisse de 4,9 % des revenus publicitaires bien que les revenus numériques aient augmenté de 3,7 %;
 - la baisse de 11,1 % des revenus de contenu; et
 - la baisse de 33,4 % des revenus de production commerciale et la baisse des revenus provenant de la location d'espaces événementiels ainsi que de la prestation de services connexes découlant de la cessation de ces activités au début de l'exercice 2025;
- les baisses de 13,5 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées d'information et de 14,7 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées de divertissement;

- la diminution de 7,0 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées d'information ainsi que la diminution de 1,4 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées de divertissement découlant du même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025, contrebalancé en partie par les nouveaux taux de redevances favorables pour les chaînes de divertissement en lien avec l'entente conclue sur ceux-ci au cours du quatrième trimestre 2025; et

- la diminution de 14,2 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre.

BAIIA ajusté de 48 964 000 $, soit une variation favorable de 49 475 000 $, expliquée principalement par :

- l'amélioration de la rentabilité de TVA Sports attribuable à l'augmentation de 40,6 % de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, alors que ses charges d'exploitation sont demeurées relativement stables. Des économies, notamment au niveau des coûts de contenu, alors que la chaîne avait diffusé *La Confrontation des 4 nations* au cours de la période correspondante de 2025, ont compensé des augmentations de coûts, notamment au niveau des commissions sur ventes publicitaires;

- le retour à la rentabilité du Réseau TVA découlant de la baisse de 18,8 % de ses charges d'exploitation qui a plus que compensé la baisse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus. La baisse de ses charges d'exploitation s'explique principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025; et

- l'augmentation de 0,8 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement, alors que la baisse de 5,8 % de leurs charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu, a compensé la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus;

contrebalancés en partie par :

- la diminution de 16,2 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées d'information, provenant principalement de la baisse de leurs revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et ce bien que leurs charges d'exploitation aient diminué de 7,4 %, notamment en lien avec la comptabilisation du crédit d'impôt visant à soutenir les médias d'information québécois pour LCN et d'un décalage dans les dépenses de publicité et de promotion; et

- la baisse de 46,7 % du BAIIA ajusté de Qolab découlant principalement du volume d'activités moindre.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 100,2 % pour les neuf premiers mois de 2025 à 84,4 % pour la même période de 2026. Cette diminution provient de la combinaison de la baisse des charges d'exploitation et de l'augmentation des revenus.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025

Revenus de 16 874 000 $, soit une augmentation de 3 947 000 $ (30,5 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 59,8 % des revenus de location de studios et d'équipements liée essentiellement au volume d'activités plus élevé au cours du troisième trimestre 2026, alors que plus de productions étrangères d'envergure étaient présentes dans les studios; et

- la hausse de 33,3 % des revenus d'accessibilité média, particulièrement au niveau du doublage, découlant d'un volume d'activités plus élevé.

BAIIA ajusté de 4 491 000 $, soit une hausse de 3 114 000 $, expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios et d'équipements provenant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés ci-dessus pour expliquer l'écart favorable au niveau des revenus, contrebalancés en partie par l'augmentation des frais de sous-location et des frais liés aux immeubles, ainsi que par l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les activités d'accessibilité média, découlant du volume d'activités plus élevé.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 89,3 % pour le troisième trimestre 2025 à 73,4 % pour le troisième trimestre 2026. Cette diminution provient essentiellement de l'augmentation des revenus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et 2025

Revenus de 41 838 000 $, soit une augmentation de 1 804 000 $ (4,5 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 11,7 % des revenus de location de studios et d'équipements expliquée par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025, contrebalancée en partie par la baisse des revenus liés à des productions à l'interne;

- la hausse de 18,0 % des revenus de services d'accessibilité média en lien avec l'augmentation du volume d'activités au niveau du doublage; et

- l'augmentation des revenus de production virtuelle découlant d'un volume d'activités plus élevé;

contrebalancées en partie par :

- les baisses de 21,5 % des revenus de location de mobiles et de 9,4 % des revenus de postproduction liées aux diminutions des volumes d'activités.

BAIIA ajusté de 4 627 000 $, soit un écart favorable de 936 000 $ (25,4 %), expliqué principalement par l'augmentation de la rentabilité de toutes les activités du secteur, à l'exception des activités de location de mobiles qui ont connu une baisse de 40,0 % de leur BAIIA ajusté découlant du volume d'activités moindre.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 90,8 % pour les neuf premiers mois de 2025 à 88,9 % pour la période correspondante de 2026. Cette diminution s'explique par l'augmentation plus importante des revenus que l'augmentation des charges d'exploitation.

Magazines

Comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025

Revenus de 7 202 000 $, soit une légère baisse de 42 000 $ (-0,6 %), essentiellement attribuable à la baisse de 9,9 % des revenus publicitaires et à la baisse de 3,0 % des revenus en kiosque, découlant principalement de la réduction du nombre de parutions pour certains titres. Ces baisses ont été contrebalancées en grande partie par l'augmentation de 11,6 % des revenus de subventions provenant du Fonds du Canada pour les périodiques découlant de la comptabilisation d'un ajustement rétroactif favorable.

Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP »)

Le 1er avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de miser davantage sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1er avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, s'achevant au 31 mars 2026. Une nouvelle étape de cette modernisation a été annoncée en novembre 2025, afin de soutenir exclusivement la création de contenu éditorial canadien original, mettant fin, à partir du cycle 2028-2029, au financement fondé sur les abonnements payants et les ventes d'exemplaires uniques. Compte tenu que la méthode d'attribution des subventions était historiquement axée sur la diffusion des titres, ces changements ont eu et continueront d'avoir un impact majeur sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 20,7 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2026 (18,4 % pour la période correspondante de 2025).

BAIIA ajusté de 780 000 $, soit une hausse de 73 000 $ (10,3 %), découlant principalement d'économies, notamment au niveau des frais de contenu, de messagerie et d'impression ainsi que des coûts liés au personnel, qui ont plus que compensé la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 89,2 % pour le troisième trimestre 2026 contre 90,2 % pour la même période de 2025. Cette baisse provient de la diminution plus importante des charges d'exploitation que la baisse des revenus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et 2025

Revenus de 19 686 000 $, soit une baisse de 2 193 000 $ (-10,0 %), principalement attribuable à la baisse de 15,2 % de l'aide provenant du FCP liée au changement de la méthode d'attribution ainsi qu'aux baisses de 8,8 % des revenus en kiosque, de 13,4 % des revenus d'abonnement ainsi que de 7,6 % des revenus publicitaires découlant essentiellement de la réduction du nombre de parutions pour certains titres ainsi que de la tendance à la baisse du marché.

BAIIA ajusté de 1 392 000 $, soit une hausse de 218 000 $ (18,6 %), expliquée principalement par des économies supérieures à la baisse des revenus, essentiellement pour les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025, en plus d'économies au niveau des pigistes.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 92,9 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 contre 94,6 % pour la même période de 2025. Cette diminution s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025.

Production et distribution

Comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025

Revenus de 1 048 000 $, soit une diminution de 1 613 000 $ (-60,6 %), principalement attribuable au transfert des activités de la division TVA Films à Québecor Films inc. le 1er janvier 2026 ainsi qu'à la baisse du volume d'activités d'Incendo.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 47,9 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2026 alors qu'elles représentaient 39,6 % pour la période correspondante de 2025.

BAIIA ajusté de 134 000 $, soit une variation favorable de 625 000 $ expliquée principalement par le transfert des activités de TVA Films à Québecor Films inc., division qui avait réalisé une perte au cours du troisième trimestre 2025.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 87,2 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2026 contre 118,5 % pour la même période de 2025. Cette baisse s'explique principalement par la diminution plus importante des charges d'exploitation que la baisse des revenus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et 2025

Revenus de 3 402 000 $, soit une diminution de 2 523 000 $ (-42,6 %), expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 41,5 % des revenus de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 alors qu'elles représentaient 31,2 % pour la période correspondante de 2025.

BAIIA ajusté négatif de 80 000 $, soit un écart favorable de 3 253 000 $, expliqué essentiellement par une charge de dépréciation de certains droits qui avait été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2025 ainsi que par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2026 et 2025.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 102,4 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 contre 156,3 % pour la même période de 2025. Cette baisse s'explique principalement par la diminution plus importante des charges d'exploitation que la diminution des revenus, alors qu'une charge de dépréciation de certains droits avait été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2025.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2026	2025	**2026**	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**50 075 $**	35 608 $	**57 961 $**	20 925 $
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	**(1 197)**	(3 372)	**(2 287)**	(10 219)
Dispositions d'actifs	**-**	-	**2 000**	-
Acquisition d'entreprise, nette des espèces	**(158)**	-	**(1 901)**	-
Dispositions d'immobilisations corporelles	**496**	138	**496**	138
Autres	**(482)**	(177)	**(1 498)**	(888)
Variation des espèces et remboursement de la dette	**48 734 $**	32 197 $	**54 771 $**	9 956 $

	30 septembre 2026	**31 décembre 2025**
Situation à la fin :		
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	**- $**	- $
Moins : Espèces	**(68 049)**	(13 278)
(Espèces)	**(68 049) $**	(13 278) $

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 14 467 000 $ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2026 par rapport à la période correspondante de 2025. Cet écart est principalement dû à un écart favorable de 14 331 000 $ au niveau du BAIIA ajusté ainsi qu'à la variation nette favorable de 7 136 000 $ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des débiteurs, des droits de contenu à payer, des actifs et passifs d'impôts exigibles ainsi que du contenu audiovisuel, contrebalancés en partie par un écart défavorable au niveau des créditeurs, charges à payer et provisions. Ces écarts favorables ont été contrebalancés en partie par une variation défavorable au niveau de la charge d'impôts exigibles.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 37 036 000 $ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 par rapport à la période correspondante de 2025 principalement dû à un écart favorable de 55 388 000 $ au niveau du BAIIA ajusté, contrebalancé en partie par un écart défavorable de 14 279 000 $ au niveau des actifs et passifs d'exploitation. La variation nette défavorable au niveau des actifs et passifs d'exploitation provient principalement d'un écart défavorable au niveau des créditeurs, charges à payer et provisions, contrebalancé en partie par des écarts favorables au niveau du contenu audiovisuel, des débiteurs, des droits de contenu à payer ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles.

Fonds de roulement de 133 921 000 $ au 30 septembre 2026 comparativement à un fonds de roulement de 94 470 000 $ au 31 décembre 2025. Cet écart favorable de 39 451 000 $ est principalement attribuable à la baisse des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi qu'à la hausse des espèces, contrebalancées en partie par la baisse des débiteurs et du contenu audiovisuel ainsi que par la hausse des droits de contenu à payer.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 1 197 000 $ pour le troisième trimestre de 2026, comparativement à 3 372 000 $ pour la même période de 2025, soit une baisse de 2 175 000 $. Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution des projets d'investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels réalisés au cours du troisième trimestre 2026 ainsi que par l'achèvement du projet d'aménagement des nouveaux studios et du transfert des opérations télévisuelles au 4545, rue Frontenac à Montréal au cours de l'exercice 2025.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 2 287 000 $ pour les neuf premiers mois de 2026, comparativement à 10 219 000 $ pour la même période de 2025, soit une baisse de 7 932 000 $ expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des acquisitions pour le troisième trimestre 2026 par rapport aux acquisitions pour la période correspondante de 2025.

Dispositions d'actifs pour un produit de disposition de 2 000 000 $ pour les neuf premiers mois de 2026 découlant de la vente des actifs de la division TVA Films à Québecor Films inc. (nulles pour la période correspondante de 2025).

Acquisition d'entreprise, nette des espèces de 158 000 $ pour le troisième trimestre 2026 (nulle pour la période correspondante de 2025).

Acquisition d'entreprise, nette des espèces de 1 901 000 $ pour les neuf premiers mois de 2026 découlant de l'acquisition de Transmission Squelch inc. (nulle pour la période correspondante de 2025).

Dispositions d'immobilisations corporelles de 496 000 $ pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2026 découlant principalement de la disposition d'actifs complètement amortis (138 000 $ au cours des périodes correspondantes de 2025 découlant de la disposition d'actifs complètement amortis).

Activités de financement

Dette auprès de la société mère (excluant les frais de financement reportés) nulle au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025.

Situation financière au 30 septembre 2026

Liquidités disponibles nettes de 188 049 000 $, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 120 000 000 $ plus des espèces de 68 049 000 $.

Au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI.

Le 29 juin 2026, la Société a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 $ intervenue avec QMI en tant que prêteur afin de proroger son échéance du 30 juin 2026 au 30 juin 2027. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Au 30 septembre 2026, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 1 040 000 $. Au 31 décembre 2025, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 1 723 000 $.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles externes et auprès de la société mère devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 30 septembre 2026, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2026

Tableau 4
Bilans consolidés de Groupe TVA
Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2026 et 31 décembre 2025
(en milliers de dollars)

	30 septembre 2026	31 décembre 2025	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actifs				
Espèces	**68 049 $**	13 278 $	54 771 $	*Cf.* « Flux de trésorerie et situation financière ».
Débiteurs	**110 026**	154 453	(44 427)	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et de la baisse du volume d'activités, nets de l'augmentation de l'aide gouvernementale à recevoir.
Contenu audiovisuel à court terme	**101 515**	118 226	(16 711)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités ainsi que de la diminution liée aux choix de programmation.
Passifs				
Créditeurs, charges à payer et provisions	**90 529 $**	155 441 $	(64 912) $	Impact du paiement des soldes dus à la société mère, à des sociétés sous contrôle commun et associées ainsi qu'à des fournisseurs externes.
Droits de contenu à payer à court terme	**43 860**	30 303	13 557	Impact de la variation courante et saisonnière des activités.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation de la Société comprennent les remboursements de capital, d'intérêts et de frais de disponibilité sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que les autres engagements relatifs aux dépenses en immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres engagements.

Afin d'obtenir un résumé des obligations contractuelles de la Société, veuillez vous référer au rapport de gestion annuel de Groupe TVA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Par ailleurs, au cours du troisième trimestre 2026, QMI a conclu une nouvelle entente de sous-licence d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications pour les droits francophones de diffusion des matchs de la LNH, couvrant les saisons 2026-2027 à 2037-2038. Les droits seront exploités sur les plateformes de diffusion de TVA et de Vidéotron, une société sous contrôle commun, qui assumeront chacune leur part des droits. L'entente prévoit des droits progressifs sur sa durée.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2026, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 27 907 000 $ (28 346 000 $ au troisième trimestre 2025). La légère baisse provient principalement d'une diminution des revenus de location, de production et de postproduction auprès de sociétés associées.

Pour le troisième trimestre 2026, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes, des honoraires pour des services de presse, des services technologiques, numériques et autres provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 14 796 000 $ (20 092 000 $ pour le troisième trimestre 2025). La baisse provient principalement d'une diminution des achats de contenu auprès de sociétés associées ainsi que d'un ajustement rétroactif favorable au niveau des coûts de contenu auprès d'une société sous contrôle commun.

De plus, au cours du troisième trimestre 2026, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 198 000 $ (260 000 $ au troisième trimestre 2025). La diminution des honoraires de gestion facturés découle de la mise en place de plans de restructuration, entraînant une diminution du coût des services rendus. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 1 979 000 $ pour le troisième trimestre 2026 (2 239 000 $ pour la période correspondante de 2025) ainsi que des frais de disponibilité pour un montant de 83 000 $ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (des intérêts et frais de disponibilité de 953 000 $ pour la période correspondante de 2025).

Au cours des neuf premiers mois de 2026, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 85 100 000 $ (87 754 000 $ pour les neuf premiers mois de 2025). La baisse provient principalement d'une diminution des revenus de location, de production et de postproduction auprès de sociétés associées ainsi que de la baisse des revenus publicitaires et de contenu auprès d'une société sous contrôle commun.

Pour les neuf premiers mois de 2026, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des honoraires pour des services de presse, des services technologiques, numériques et autres provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 73 820 000 $ (78 563 000 $ pour les neuf premiers mois de 2025). La baisse provient principalement d'un ajustement rétroactif favorable au niveau des coûts de contenu auprès d'une société sous contrôle commun, d'une diminution des commissions sur ventes publicitaires et des honoraires de contenu auprès de la société mère, d'une baisse des honoraires pour les services technologiques et numériques auprès de sociétés sous contrôle commun ainsi que d'une diminution nette des achats de contenu auprès de sociétés associées.

De plus, au cours des neuf premiers mois de 2026, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 618 000 $ (954 000 $ pour les neuf premiers mois de 2025). La diminution est expliquée par le même élément que celui mentionné ci-dessus.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 5 937 000 $ pour les neuf premiers mois de 2026 (6 716 000 $ pour la période correspondante de 2025) ainsi que des frais de disponibilité pour un montant de 464 000 $ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (des intérêts et frais de disponibilité de 2 907 000 $ pour la période correspondante de 2025).

Capital-actions

Le tableau 5 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 610 450 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 13 octobre 2026.

Tableau 5
Nombre d'actions en circulation au 13 octobre 2026
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 $
Actions classe B	38 885 535	5,33 $

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2026, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujetti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail, les impacts liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 29 octobre 2026 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 29 octobre 2026

Tableau 6
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2026				2025	
	30 sept.		30 juin	31 mars	31 déc.	
Exploitation						
Revenus	**109 250**	**$**	143 264 $	117 793 $	185 543	$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	**32 831**	**$**	23 313 $	(996) $	50 090	$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	**20 674**	**$**	13 189 $	(4 275) $	31 877	$
Données par action de base et diluées						
Résultat par action de base	**0,48**	**$**	0,31 $	(0,10) $	0,74	$
Résultat par action dilué	**0,48**	**$**	0,30 $	(0,10) $	0,74	$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	**43 206**		43 206	43 206	43 206	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	**43 459**		43 311	43 206	43 206	

	2025				2024	
	30 sept.		30 juin	31 mars	31 déc.	
Exploitation						
Revenus	106 192	$	129 415 $	119 668 $	146 701	$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	18 500	$	1 754 $	(20 494) $	5 031	$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	8 012	$	(4 793) $	(20 309) $	(1 143)	$
Données par action de base et diluées						
Résultat par action de base et dilué	0,19	$	(0,11) $	(0,47) $	(0,03)	$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206	43 206	43 206	

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.